2.e et 3.e

Observation sur un Coup à la tête avec grande commotion.

Par M. Giraud chirurgien major de vaisseaux et ordinaire de la marine à brest.

Le 20 Mars 1754 le nommé Pierre Bonet Matelot agé de 22 à 23 ans, embarqué sur la fregate la Thetis, commandée par M. de Fouquet, où j'etois Chirurgien Major, ce matelot tomba du bord de la grande vergue dans un bateau qui etoit attaché le long de la fregate : sa tête porta sur le rebord d'une grande barrique cerclée de fer. au moment de sa chute il resta sans connoissance, et il luy survint une hemorragie par le nez et par l'oreille gauche. D'abord que je l'eus fait coucher, je luy fis raser la tête. Je trouvay une grande contusion à la partie lateralle gauche et infer.e du coronal, directement au dessus de l'attache superieure du Crotaphite; elle s'etendoit aussi le long de la partie inferieure du parietal. En appuyant mes doigts sur cette contusion, je la trouvay dure tout à l'entour et au milieu il y avoit un vuide qui dans l'instant me fit craindre un enfonçement des os Coronal et parietal. Cet enfoncement me paroissoit sur la partie inferieure de la suture Coronalle; mais aprés avoir examiné avec beaucoup plus d'attention, je m'apperceus que les os etoient solides et que le vuide que je trouvois n'etoit qu'une portion superieure du Crotaphite qui avoit eté machée par le rebord du Cercle de fer. J'appliquay sur la contusion une compresse dans les doubles de laquelle je mis du sel ammoniac, trempé dans l'esprit de vin animé du même sel. Je couvris toute la tête avec d'autres compresses soutenues par le petit Couvre Chef: Ensuite je fis saigner ce Blessé; ceque je fis reïterer encore trois fois dans le jour du bras et du pied. Un vomissement qui survint m'obligea d'oter plutôt l'appareil pour visiter de nouveau la Contusion où je ne trouvay rien que ceque j'avois dejà reconnu. Cependant je me determinai à decouvrir l'os pour m'assurer de son etat et pour debrider en même tems le pericrane qui pouvoit etre contus. Je fis une incision en T sur la Contusion. ayant mis l'os à decouvert, je le trouvai trés sain, mais le pericrane etoit contus et maché de la largeur d'un pouce. Je trouvai aussi une bonne partie de l'attache superieure du crotaphite entierement dechirée et en partie separée du corps du muscle: ce qui m'obligea d'en couper prés de deux pouces. aprés cela je pançai la playe à sec et j'appliquai l'appareil convenable. Le vomissement cessa peu de tems aprés et l'assoupissement continua encore. Je fis faire une 5.e saignée du pied et une 6.e de la

Académie nationale de médecine Bibliothèque
ARC 45 n° 88

Jugulaire. Le lendemain je panseay la playe avec un digestif et je fis reiterer la Saignée pour la 7.e fois. Dans l'aprés midy la connoissance revint un peu au malade; en luy parlant il repondoit deux ou trois mots; mais un instant aprés il retomboit dans le même etat. Cela m'engagea à recourir de nouveau à la Saignée pour la 8.e et 9.e fois. Le 4.e Jour j'en fis faire une dixieme du pied. Le Soir du même jour la connoissance revint au blessé, la playe etoit en train de Suppuration, le 5.e Jour tous les Symptômes disparurent. La Suppuration s'etablit de mieux en mieux, l'Echymose qu'il y avoit aux paupieres et à l'oeil gauche se dissipa peu à peu. l'exfoliation des os se fit dans son tems et la playe fut entierement guerie le 6.e may; sans que ce blessé ait eu la moindre incommodité à la machoire inferieure, quoique j'eusse été obligé de couper une partie de l'attache superieure du crotaphite.

Observation d'un coup à la tête avec commotion au Cerveau.

Au mois de Mars 1752 M. de Buzeval officier agé de 20 à 21 ans embarqué sur le Vaisseau le Leopard commandé par M. de Rozili Cap.ne du V.eau où j'etois Chirurgien Major. Cet officier etant assis sur le banc de quart la poulie de la drisse du grand peroquet se fendit en deux et une moitié de cette poulie tombant d'environ 120 pieds de haut, luy frappa sur la partie anterieure et superieure du parietal gauche. Cet officier resta dans le moment tout etourdi et perdit peu de tems aprés la connoissance. On m'avertit dans l'instant, l'ayant visité je trouvay une contusion de la grosseur d'un gros oeuf de poulle à l'endroit du coup, elle etoit fort dure et sans la moindre marque d'aucun fluide epanché. aprés avoir razé cette partie, j'y appliquai des compresses epaisses où j'avois mis entre les doubles du sel ammoniac et trempées dans de l'eau de vie animée du même sel, et assujetties par le petit Couvrechef; ensuitte je le fis saigner; deux heures aprés la connoissance luy revint, cela ne m'empecha pas de faire reiterer la saignée du bras, et quelques heures aprés j'en fis une du pied. je luy prescrivis la diette et une tisanne vulneraire et emolliente. Le Soir je repansay la contusion que je trouvai plus mollette. Dans la nuit je fis une 4.e saignée du pied.

Peu de tems après cette saignée la douleur de tête diminua. Le lendemain je fis reiterer la saignée pour la 4e 5e fois. Le 3e jour le blessé se trouvant soulagé se leva et prit de la nourriture sans m'en avertir. Le soir je luy trouvay le pouls fort plein, soit qu'il fut occasionné en partie par la nourriture qu'il avoit pris, ou par une suitte du coup. le calme des accidents ne m'empechoit pas de craindre qu'il n'y eut quelques vaisseaux d'ouverts par la violence du coup et qui auroit pu former insensiblement un epanchement consecutif et occasionner de nouveau la perte de connoissance et l'assoupissement; c'est ce qui me determina à luy proposer de le resaigner, voyant qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour le prevenir et qu'il n'y avoit aucune indication de fracture au crane, pour me determiner au trepan. Mais il ne voulut jamais se resoudre à se laisser reiterer la saignée.

Le 4e jour de la blessure nous arrivames à l'Isle de la Grenade. Le lendemain ce blessé descendit à terre. Le mal de tête luy reprit dans la journée, le soir etant arrivé à bord il mangea une soupe et fut se coucher. Dans la nuit la douleur de tête augmenta avec la fievre. Il resta dans cet etat jusqu'au lendemain; lorsque son domestique entra dans sa chambre, il le trouva sans connoissance. je fus appellé dans l'instant. La fievre etoit forte et accompagnée d'un assoupissement. j'eus recours à la saignée du pied et fis raser toute la tête ce que le blessé n'avoit jamais voulu auparavant. Par l'examen que je fis je n'y trouvai autre chose qu'un petit reste de la contusion à l'endroit du coup. je ne crus pas devoir hesiter à faire une incision cruciale. le pericrane etoit adherent à l'os. je pansay à sec. je couvris toute la tête avec des compresses trempées d'eau de vie avec le sel ammoniac. Un instant après je fis une saignée à la jugulaire et dans l'après midy elle fut reiterée pour la 3e et 4e fois, après cette 4e saignée qui etoit la 9e depuis la blessure, l'assoupissement se dissipa au point qu'il falloit pour se confesser; après quoy je fis faire une 10e saignée. malgré cela l'assoupissement revint. je fis demander en consultation le Medecin et le Chirurgien Major du fort de la Grenade. Lorsque ces Mrs furent à bord, après leur avoir fait le detail de tout ce qui s'etoit passé, je decouvris la playe que nous examinames avec beaucoup d'attention, ainsy que toute la tête. N'ayant trouvé dans

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

nos recherches aucun vice exterieur qui put nous indiquer la necessité du trepan. je pansay la playe avec le digestif et il fut conclu qu'on feroit une 11.e saigneé, dans la nuit du même jour je la fis repeter pour la 12.e fois. Ce blessé reta toujours dans le même etat. Le 8.e jour il eut des mouvemens convulsifs qui luy continuerent jusqu'au lendemain 9.e où se terminerent ses jours.

Les accidens consecutifs sembloient nous autoriser à pratiquer le trepan et j'avoue que j'eus d'abord du regret de n'avoir pas appliqué une couronne comme j'y avois pensé plusieurs fois les derniers jours. Mais l'ouverture que je fis de la tête me prouva que je n'aurois rien gagné à cette operation. Car après avoir enlevé le crane je trouvay un engorgement considerable aux vaisseaux de la pie mere et du cerveau; avec plusieurs caillots de sang dispersés en differens endroits de ce viscere, particulierement du côté opposé au coup, les uns etoient gros comme une amande, et d'autres plus petits; j'examinay ensuitte tout le crane en dedans et à l'endroit du coup, je n'y trouvai ny contusion ni fracture. je ne decouvris rien non plus à la dure mere.

Cette observation jointe à d'autres faits pourra être utile pour etablir des preceptes sur le trepan dans les cas douteux: mais un tel travail si heureusement commencé dans le premier tome des Mem. de l'acad. Royale de Chirurgie m'a paru digne d'occuper les plus grands maîtres; c'est la raison pour laquelle je donne mes observations tout simplement sans oser faire part des reflexions que j'ai faittes à leur occasion; parce que je sens qu'il faut une grande experience et une etude consommée pour tirer des principes lumineux des faits de pratique nombreux qu'on doit recueillir sur une matiere aussi importante que le sont les playes de tête.